

Loose Letter
sur la mise en place
de la DIRECCTE en Lorraine

Zoom sur...

Les pôles de compétitivité : véritable
enjeu pour les métiers de la Direccte.

Les pôles de compétitivité, késako le machin-là ? Les pôles, on connaît bien, ce sont ces trucs qui cherchent à cacher la misère – provoquée – de moyens, et qui ne fonctionnent pas, ou moins bien qu'avant, car le problème de base (le manque de moyens, donc) n'a pas été résolu : les pôles secrétariat, les pôles hospitaliers d'activité, le Pôle Emploi,... La compétitivité, on connaît bien aussi, c'est ce qui justifie aux yeux du gouvernement toutes les régressions sociales du moment : les cotisations patronales, les codifications, les normes environnementales, les limitations au temps de travail, tout ceci empêche l'entrepreneur tricolore de faire plus de pognon que son voisin et doit donc disparaître ! Zéro contraintes, zéro charges, zéro soucis !!!

Ainsi, en rassemblant les deux morceaux, les pôles de compétitivité ça nous donne une opération mise en place par l'État, qui la pilote de haut ou de loin parce qu'il ne veut pas se donner les moyens de faire davantage (comme il l'a fait avec le monde de la Finance, avec le succès que l'on sait), et destinée à procurer facilement du cash et de la matière grise à des entreprises, en général déjà grandes et bien pourvues en la matière, pour qu'elles montent des projets innovants, qu'elles délocaliseront sans doute plus tard lorsqu'ils seront arrivés à terme et/ou quand les financements seront taris (ou plus assez « *suffisamment incitatifs* », formule pleine de sous-entendus - prémonitoire ? – glissée entre deux phrases de cyberlettre par Olivier BONNET, directeur général de Materialia, un des deux pôles lorrains).

Alors quel enjeu pour les métiers de la DIRECCTE dans ce cadre-là ? Pas compliqué : servir de tiroir-caisse aux patrons, en faire le moins possible dans le contrôle pour ne pas entraver leur soif d'entreprendre, et en revanche en faire le maximum dans l'incitation, l'orientation, la mise en forme, la collaboration, la coopération, bref fournir gratos toute l'ingénierie propre à faciliter le travail en réseau indispensable à la conduite de leurs projets à terme (et vers l'étranger ensuite). En somme, se mettre au service d'intérêts très particuliers. Ah quels beaux métiers nous aurons !

SUD TAS Lorraine

dd-54.sud@direccte.gouv.fr

<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org>



n° 10

Les pôles de la DIRECCTE sont-ils des pôles de compétitivité ?

Après presque cinquante ans de politique d'aménagement du territoire au cours desquels l'objectif majeur aura été d'éviter la concentration des activités sur quelques régions riches et d'aider les territoires en déclin, la politique des pôles de compétitivité part de l'idée qu'il faut au contraire encourager la spécialisation et le regroupement d'activités sur des territoires déjà dynamiques. D'un objectif d'équité, on est passé à un objectif d'efficacité.

Concentrer des services dans un même lieu pour servir les plus prospères, qu'importe si cela doit en priver celles et ceux qui en ont a priori le plus besoin, si la DIRECCTE n'est pas un pôle de compétitivité, elle en a les attributs essentiels !

Ceci dit, attention à une autre similitude : comme le dynamisme d'un territoire, la synergie de services ne se décrète pas mais existe de manière naturelle, rendant illusoire voire dangereuse la concentration ou la spécialisation forcées. À trop vouloir tirer sur la corde, on peut arriver à l'effet contraire de celui attendu sur papier, qu'il s'agisse de pôles de compétitivité ou de réorganisation territoriale des services de l'Etat...

ÉRIC WOERTH,
FUTUR DIRECTEUR DE PÔLE ?

Le travail en réseau n'a plus
aucun secret pour moi !



M. PATATE VICTIME DE LA
COURSE A LA PRODUCTIVITÉ

Les liens
synergiques
n'ont pas tenu !

Faut bien avouer qu'ils
étaient plutôt minces...

Où, regardez
Mme LAGARDE,
on dirait qu'il
vous reconnaît.

